

Championnat de Torball Handisport D3 (Match aller)

Samedi 22 février 2014 à La Ville Davy à QUESSOY

Contrat et offres de partenariat



Proposition sous forme de PACKS :

PACK 1	50 €	<ul style="list-style-type: none">◆ Logo sur le livret d'accueil 1/8 page◆ Logo sur le site Internet du Comité Départemental Handisport 22 et le blog de compétition
PACK 2	100 €	<ul style="list-style-type: none">◆ Logo sur le livret d'accueil 1/3 page◆ Logo sur le site Internet du Comité Départemental Handisport 22 et le blog de compétition◆ 1 banderole dans le gymnase
PACK 3	150 €	<ul style="list-style-type: none">◆ Logo sur le livret d'accueil 1/2 page◆ Logo sur le site Internet du Comité Départemental Handisport 22 et le blog de compétition◆ Plusieurs banderoles ou flammes dans le gymnase ou sur le site extérieur de la compétition
PACK 4	≤ 250 €	<ul style="list-style-type: none">◆ Logo sur le livret d'accueil Page entière◆ Logo sur le site Internet du Comité Départemental Handisport 22 et le blog de compétition◆ Plusieurs banderoles ou flammes dans le gymnase ou sur le site extérieur de la compétition◆ 2 invitations partenaires au repas du samedi soir

Les logos doivent être fournis au plus tard le 15 janvier 2014.

Le matériel de communication Banderoles, Flammes sont fournies par le partenaire.

Contrat de sponsoring

Ce contrat est destiné à régir les relations de partenariat entre l'association et votre entreprise en vue d'une saine collaboration (droits et devoirs des deux parties). L'objectif principal étant que le partenariat qui unit les deux parties se développe au maximum et dans le sens des intérêts de chacun.

Entre les soussignés

D'une part l'association Comité Départemental Handisport des Côtes d'Armor
Maison Départementale des Sports – 18 rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN

D'autre part le partenaire
Nom, raison sociale

Adresse complète _____

Option choisie :

1

PACK 1	50 €	_____	<input type="checkbox"/>
PACK 2	100 €	_____	<input type="checkbox"/>
PACK 3	150 €	_____	<input type="checkbox"/>
PACK 4	250 € ou ... €	_____	<input type="checkbox"/>

2

Participation en nature :

Obligations :

Le Comité Départemental Handisport des Côtes d'Armor s'engage selon l'option choisie à mettre à disposition un emplacement pour la banderole, la flamme au sein du gymnase et/ou dans l'enceinte extérieure du lycée et/ou à insérer la publicité de votre société dans le livret d'accueil.

La société _____
s'engage en contrepartie à fournir le logo en format JPEG, PDF, EPS au plus tard le 15 janvier 2014.

La société _____
s'engage en contrepartie à verser à l'association le montant suivant, en vue de la réalisation de l'objet du sponsoring (montant en toutes lettres) :

Le paiement du montant pourra s'effectuer par chèque au nom de CD HANDISPORT 22 ou par virement bancaire.

Durée du contrat :

Le présent contrat conclu entre le Comité Départemental Handisport des Côtes d'Armor et votre société est conclu pour la durée du **Championnat de France Handisport de Torball, Match Aller D3 le samedi 22 février 2014.**

Modifications et confidentialité :

Toute modification du contrat pourra se faire en accord avec les deux parties.

Chacune des parties s'engage à considérer les dispositions du présent contrat comme étant confidentielles et à ne pas les communiquer à des tiers sans l'accord écrit de l'autre partie.

Fait à Ploufragan
En deux exemplaires originaux
Le

Mme Angoujard
Présidente
CD HANDISPORT 22

M. /Mme
Société